

# LE PÉPÈRE PEINARD



N°8

BIEN DES RETRAITÉ-E SUD RAIL DE LA REGION DES PAYS DE LA LOIRE - 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE 2016

« Un peuple prêt à sacrifier un peu de liberté  
pour un peu de sécurité ne mérite ni l'une, ni l'autre  
et finit par perdre  
les deux »

*Benjamin Franklin*

L'ÉTAT D'URGENCE  
SERA MAINTENU JUSQU'À  
CE QU'ON PUISSE SE  
DÉBARRASSER DE  
DAESH...

ET DES  
SYNDICALISTES...

ET DES  
ÉCOLOS...



VERS UN ÉTAT D'URGENCE PERMANENT ?

**Sud**  
Rail

Syndicat SUD Rail de la région de Nantes  
Section des retraité-e-s  
27, Bd de Stalingrad - 44041 NANTES cedex 01  
☎ 02 40 08 19 32 - 📠 02 40 08 17 66

Union  
syndicale  
**Solidaires**

Le lendemain de la parution du dernier « Pépère peinarde », Paris était endeuillé par le terrible massacre perpétré par quelques décérébrés totalement fanatisés par des sectes d'un autre âge. Comme tout un chacun nous avons été émus par ces victimes innocentes.

Outre les dégâts physiques occasionnés par les tueurs de Daesh, les attentats ont exacerbé les sentiments racistes et islamophobes et ont profité à celles et ceux qui en font leur fond de commerce. Plus l'extrémisme religieux devient prégnant, plus l'extrémisme nationaliste monte. Daesh et le FN se nourrissent l'un de l'autre. Tomber dans le vote d'extrême droite, c'est exacerber les tensions raciales et/ou religieuses et donc pousser une partie de la jeunesse dans le « jihad ».

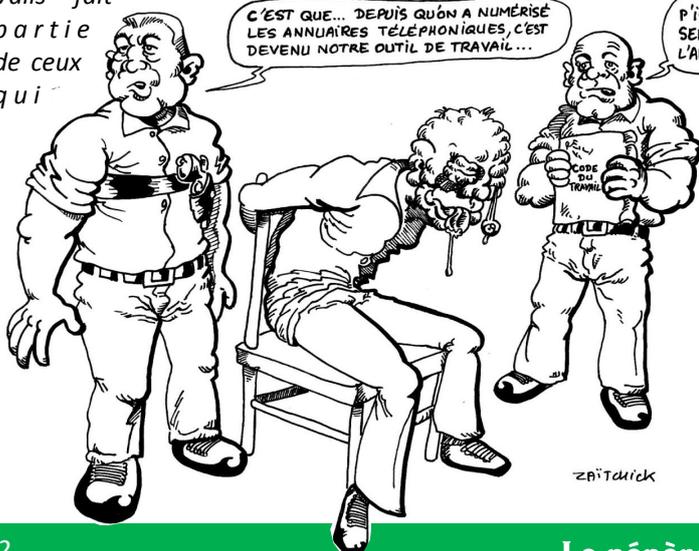
Dès l'attentat commis, l'état d'urgence a été décrété, à un niveau tel qu'il faut remonter à la guerre d'Algérie pour trouver situation comparable.

S'il a pu rassurer une population traumatisée, l'état d'urgence a rapidement montré qu'il était à la fois inefficace - les plus de 3000 arrestations n'ont débouché que sur 4 dossiers anti-terroristes - et orienté en direction des mouvements de contestation sociale. Ainsi, l'état d'urgence a été déclenché opportunément au moment où des centaines de milliers de manifestant-e-s devaient défiler pour « l'urgence climatique » dans le cadre de la COP 21. Les dérives de cette situation d'exception a conduit à de nombreuses bavures. Des quidams se retrouvaient perquisitionnés sur simple dénonciation. Les policiers en profitent pour purger quelques uns de leurs dossiers en se passant de toutes règles judiciaires. Des manifestations revendicatives ont été interdites sous prétexte de l'impossibilité de les sécuriser alors que les concentrations de personnes dans un but commercial (marchés de Noël, grandes surfaces) étaient maintenues.

Le gouvernement veut désormais rendre l'état d'urgence permanent en le gravant dans la loi. Ce qui revient à donner à la police tous les pouvoirs hors du contrôle des juges. De nouvelles mesures d'exception, dont la déchéance de nationalité n'est que la partie émergée de l'iceberg, vont considérablement restreindre les libertés individuelles. Chacun pourra se retrouver gardé à vue durant 4 heures sans que juge ou avocat ne soit avisé. Avec une culture de la dénonciation qui n'a pas disparue, on imagine la

**Pourquoi ne faut-il pas alléger le Code du Travail : l'avis de la police...**

Déjà que Valls fait partie de ceux qui



C'EST QUE... DEPUIS QU'ON A NUMÉRISÉ LES ANNUAIRES TÉLÉPHONIQUES, C'EST DEVENU NOTRE OUTIL DE TRAVAIL...

P'IS LE DALLOZ SERT À CALLER L'ARMOIRE À PV.

DÉJÀ QU'ON A REMPLACÉ LES BAI-GNOIRES PAR DES DOUCHES...

En ces temps-ci, cela peut paraître utopique, mais qui n'avance pas recule.

**Passons de la résignation à l'offensive !**

pense que tout individu est potentiellement suspect. Pendant que la population est focalisée sur sa sécurité et sur la suspicion envers celles et ceux qui ne lui ressemble pas, gouvernement et patrons peuvent continuer leurs petites affaires entre eux.

Car il y a d'autres urgences, sociales et environnementales à traiter. Or loin d'y apporter des solutions, nos « élites » font tout pour faire empirer le mal.

Le chômage, « priorité » de François Hollande, augmente ? Celui-ci concocte un nouveau plan - tout aussi inutile que les précédents - qui consiste avant tout à faire de nouveaux cadeaux aux patrons (baisse de charges sociales, primes à l'emploi...).

Pendant que le bon peuple s'angoisse devant le poste télé, le gouvernement, à la demande du MEDEF, détricote le Code du Travail, s'attaque aux 35 heures, aux services publics, aux droits syndicaux. Il réprime les mouvements sociaux, à l'image de la condamnation des syndicalistes de Goodyear.

Il gesticule sur la transition écologique et soutient les entreprises les plus polluantes.

Face à cette situation, notre rôle de syndicalistes de classe est de continuer à faire face, à revendiquer, à défendre devant les salarié-e-s des idéaux de progrès social.

C'est dans la lutte collective que l'être humain retrouve son humanité. Ne nous résignons pas ! Face à la montée du chômage, par exemple, rappelons que c'est le partage du travail qui permet l'emploi pour tous. N'hésitons pas à rappeler notre revendication des 32 heures hebdo à ceux qui veulent nous faire travailler plus.

N'hésitons pas à rappeler aux salarié-e-s que pour défendre nos droits, nous ne pourrons nous passer d'une grève générale interprofessionnelle !

**AGENDA**

**29 février 2016**

Réunion de la section des retraité-e-s SUD-Rail au local de Nantes

**22 mars 2016**

AG de l'UDIRS 44 - 10h à la Manu à Nantes (voir p.3)

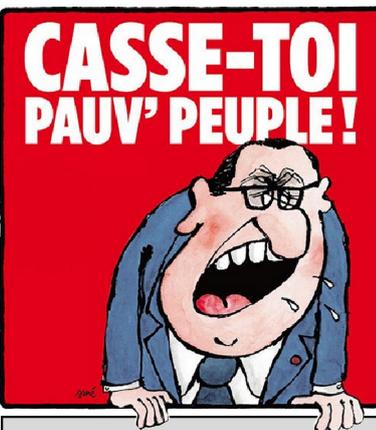
**Du 04 au 08 avril 2016**

Congrès de la fédération SUD-Rail à Najac (Aveyron)

**Du 30 mai au 03 juin 2016**

Session décentralisée de la liaison nationale des retraité-es À... Etretrat.

Et bien-sûr, rendez-vous à toutes les manifs pour défendre nos valeurs.



**Sommaire**

Edito	Page 2
Retraité-e-s	Page 3
Du côté des actifs	Page 4
Interpro	Page 5
Etat d'urgence	Page 6
Etat d'urgence	Page 7
Notre Dame des Luttés	Page 8
La vie duraille	Page 9
Solidaires	Page 10
Vite fait sur le zinc	Page 11
Culture	Page 12

## Non mais, allo, quoi ! La Caisse de Prévoyance ne répond plus...

Les cheminot-e-s en retraite ne sont pas les seul-e-s à subir les conséquences de la mensualisation des pensions. Les salarié-e-s de la CPRP doivent faire face à de plus grandes difficultés de gestion. En outre, ils se retrouvent, en toute logique, submergés par les appels de pensionné-e-s.

Et c'est sans compter sur les surcoûts de gestion qu'engendre la mensualisation, surcoûts que la direction de la CPRP souhaite surmonter, comme d'habitude, en taillant dans la masse salariale, c'est-à-dire en supprimant à nouveaux des emplois. Ainsi ce sont des antennes régionales qui sont dans le collimateur, ce qui nuira aux relations de proximité entre la Caisse et les pensionné-e-s. Ce sont encore plus de courriers en souffrance (300000 en octobre 2015), ce qui retarde le traitement des dossiers.

La CPRP veut imposer l'utilisation d'internet

comme si le lien numérique pouvait remplacer le contact humain ! Encore faut-il que cela marche... La liaison des retraités SUD-Rail est intervenue sur le fait que depuis plusieurs jours, il est impossible d'accéder à son « espace personnel » sur le site de la CPRP. Impossible donc de gérer ses données personnelles et d'accéder aux différents documents comptables ou administratifs. Et difficile de revenir au bon vieux téléphone, il n'y a pas grand monde à l'autre bout du fil, ou alors un interlocuteur au bord du burn-out... En outre, même lorsque cela fonctionne, beaucoup de pensionné-e-s peu ou pas adeptes de l'informatique se retrouvent exclus de cette technologie. De fait, il y a une différence de traitement entre les affilié-e-s. C'est d'autant plus dommageable que la mise en place de la mensualisation pose de très gros problèmes aux retraité-e-s qui font encore l'objet de charges trimestrielles.



*Conséquence de la séparation entre la SNCF et la CPRP en 2008, les personnels de la CPRP ont interdiction de contacter les CMGA SNCF pour recueillir des informations nécessaires au traitement des dossiers des agents. Cela occasionne des retards dans les réponses apportées. Au contraire, il faudrait multiplier les liens entre la SNCF et la CPRP dans l'intérêt des cheminots actifs, retraités et leur famille. En clair, il faudrait que la CPRP redevienne une partie intégrante de la SNCF.*

## Une drôle de conception de la solidarité à Nantes Métropole...

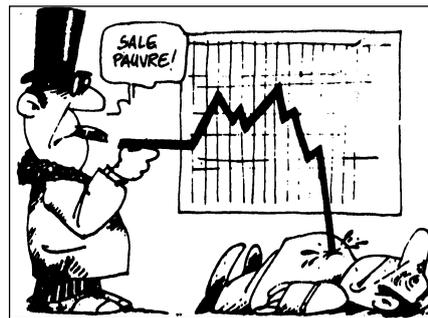
A Nantes Métropole, communauté de communes plutôt « à gauche », l'austérité est à l'ordre du jour et, une fois encore, ce sont les personnes aux plus faibles revenus, notamment les retraité-e-s, qui doivent en faire les frais.

Depuis le 1er janvier, Nantes Métropole a mis en place une nouvelle tarification pour les transports publics. A l'annonce de cette nouvelle tarification dite « solidaire » (carte 60 et +), beaucoup d'interrogations et d'inquiétudes ont suscité le mécontentement parmi les retraité-e-s.

En effet, pour beaucoup des retraités usagers réguliers de la TAN, le coût de l'abonnement mensuel devait passer de 11,70 euros à 32,80 euros. Ce qui représentait une hausse inacceptable pour beaucoup de budgets.

Dans une lettre publique envoyée le 08 décembre 2015 à la Présidente de Nantes Métropole, l'intersyndicale des retraités CGT, FO, FSU, CFTC, Solidaires et FGR-FP exigeait l'abandon de cette hausse inique et lui demandait un rendez-vous (qui

finallement, est prévu le 02 février 2016 avec un de ses sous-fifres).



Les organisations syndicales considèrent que ce changement de tarification est en contradiction avec les dispositions de l'article L1214-2 du Code des Transports Publics modifié par la loi 7 août 2015 et l'article 18 du chapitre II de la Loi d'adaptation de la société au vieillissement de la population en cours d'adoption au parlement : « *Le plan de déplacements urbains vise à assurer... le renforcement de la cohésion sociale et urbaine, notamment l'amélioration de l'accès aux réseaux de transports publics des personnes handicapées ou dont la mobilité est réduite ainsi que des*

*personnes âgées* ».

Les syndicats rappelaient également que, contrairement aux salariés, les retraités ne bénéficient d'aucune participation des employeurs à leurs déplacements en transport en commun.

Très clairement, cette nouvelle tarification annoncée « solidaire » ne l'est pas du tout pour les retraités ayant les pensions les plus modestes mais avec un quotient familial supérieur à 600 euros.

Finallement, Nantes Métropole a fait, provisoirement, marche arrière. Ainsi, depuis le 1er janvier 2016 :

Les personnes de 60 ans et plus n'ont plus à justifier du statut de retraité.

Les personnes non imposables titulaires d'une carte « Solidaire 60 ans et + » délivrée avant janvier 2016 continuent à bénéficier d'un tarif à 12,50 € par mois jusqu'à fin décembre 2016.

Comme quoi la mobilisation syndicale est utile ! Ainsi des centaines de retraités vont pouvoir juger sur pièce de l'attention que nous portons à chacune de leurs revendications pour défendre leurs acquis et conditions de vie.

**INTERPRO**

L'Union Départementale Interprofessionnelle des Retraité-e-s Solidaires de Loire-Atlantique (UDIRS 44) se réunit une fois par mois au local de Solidaires 44.

Le calendrier des réunions du premier semestre est le suivant :

A mettre dans l'agenda des retraité-e-s SUD-Rail de Loire-Atlantique :

**L'assemblée des retraité-e-s de Solidaires 44 aura lieu le mardi 22 mars à 10h à la Manufacture des Tabacs à Nantes.**

Solidaires 44 - 9, rue Jeanne d'Arc - Nantes (en bas du marché Talensac).

Téléphone : 02 40 89 19 08 - Courriel : [solidaires44@orange.fr](mailto:solidaires44@orange.fr)

☞ Lundi 1<sup>er</sup> février

☞ lundi 07 mars

☞ lundi 14 mars impression et envoi du journal

☞ lundi 18 avril

☞ lundi 09 mai.

Pépy et consorts le clament : la productivité doit être en hausse cette année, mais 2016 sera aussi une année où l'ensemble des trafics ferroviaires (TER, TGV, Intercités, Transilien, Fret vont baisser et, de fait, cela va peser sur l'équilibre économique du système. Et pour nos patrons, ce sont encore les cheminots qui vont payer la facture : - 703 emplois à SNCF Voyages, - 416 emplois à SNCF Proximité, - 378 emplois au Matériel, - 495 emplois au Fret, - 53 à l'EPIC de Tête, du moins aussi à Gares et Connexions.

Seule SNCF Réseau sera autorisée à voir ses effectifs augmenter. Comme le montre un rapport remis aux organisations syndicales, afin de pouvoir assurer les travaux prévus en 2016, il aurait fallu réaliser près de 1169 embauches, mais la Direction ne va en réaliser que 350 ! Pour le reste, la Direction aura recours à la sous-traitance afin de réaliser des gains massifs de productivité.

Cela signifie, pour les cheminots des conditions d'exercice de leurs métiers de plus en plus dégradées, leur remplacement par des filiales ou des sous-traitants aux salarié-e-s précaires, une polyvalence accrue.

La part des filiales dans le chiffre d'affaire de la SNCF était de 43% en 2014. En 2016, elle devrait passer à 51%.

Le recours aux « gilets rouges » est accru, y compris pour des tâches qui ne leur étaient pas dévolues auparavant. Des services internes comme les centres de tri (CRT) qui permettaient de reclasser des agents devenus inaptes à leur poste de travail sont sous-traités au Privé, etc...

Les attaques contre les cheminot-e-s ne s'arrêtent pas là. Avec

en main, un rapport commandité par les patrons, remis à l'UTP fin 2014, Pépy stigmatise la réglementation du travail en vigueur à la SNCF, dit qu'il faut mettre fin aux 35 heures en agitant le chiffon rouge de la concurrence. Pire, il laisse croire à l'opinion publique et aux médias que chaque cheminot-e dispose de 38 congés et de 22 RTT, les livrant ainsi à la vindicte populaire !

Derrière ce budget 2016 et les attaques contre la réglementation du travail à la SNCF, il est clair que les patrons de la SNCF – et leurs amicales syndicales complices – veulent imposer une convention collective et des accords d'entreprise qui leur permettra de gagner près de 30% de productivité supplémentaire.

Face à toutes ces attaques, face à cette détermination managériale de « casser du cheminot », la fédération SUD-Rail appelle les cheminot-e-s à réagir, à s'organiser. Elle en appelle l'ensemble des autres organisations syndicales pour, unitairement, apporter une réponse forte à ce qui est une véritable insulte à l'ensemble des salarié-e-s de la SNCF, pour refuser la régression sociale et pour préserver les conditions de travail !



### PEPPER... FIDE !

La Direction est bien consciente de déshumaniser les gares en supprimant les cheminot-e-s y travaillant. Aussi souhaitent-elle innover en les remplaçant par... des robots !!

Ainsi, depuis décembre 2015, dans les gares de Nort sur Erdre, des Sables d'Olonne et de Saumur, la SNCF a mis en place un robot « humanoïde » sensé répondre « aux nouvelles attentes des clients et du marché des mobilités ». Cette expérimentation devrait durer 3 mois.



Pepper serait « un robot de compagnie conçu pour vivre aux côtés des humains. C'est le premier robot humanoïde personnel capable de reconnaître les principales émotions, de tenir compte de son environnement et de réagir ». Pepper devrait « accueillir et informer les clients qui vont prendre le train ou qui en descendent, accompagner les clients dans leurs recherches d'informations, mesurer la satisfaction clients

avant et après leur voyage, animer l'espace en gare en proposant de jouer avec lui... ».

Encore un bel exemple de la surchauffe des cerveaux de nos technocrates mais aussi de l'avenir de la filière Voyageurs à la SNCF !.. Comme si un robot pouvait remplacer un agent à l'accueil ou au guichet !.. Il serait étonnant que Pepper soit en mesure de renseigner les voyageurs sur la correspondance qu'ils recherchent... Et puis sera-t-il réellement utile pour accéder au train ou pour aider à porter les valises ? Comment réagira-t-il s'il faut appeler un numéro d'urgence en cas de besoins ?

L'usager lui, n'aura plus personne à engueuler en cas de retards de trains. Dans ce cas là, notre robot pourra toujours servir de punching-ball car il a l'avantage de ne pas exercer son droit de retrait. Dans ce cas, nous suggérons d'affubler à notre humanoïde la tête de Pépy. Notre Pepper risque de ne pas être peinarde !

**Les cheminots des établissements Voyageurs sont appelés à des actions de grève à partir du 04 février.**

### Bravo !

Nous leurs avons souhaité bonne chance pour les élections professionnelles, Eh bien, les militant-e-s SUD-Rail de la région ont transformé l'essai.

Avec 25,48% en CE, SUD-Rail progresse de 3,69% sur le périmètre de SNCF Mobilité. En DP, la progression est particulièrement forte à l'ETGV et à l'ETPL où SUD-Rail est la première organisation syndicale.

Sur le périmètre SNCF Réseau, en CE la comparaison est impossible car il s'agit de CE aujourd'hui nationaux, mais la progression se remarque en DP. Quant aux camarades du Fret, ils cassent la baraque en passant, eux aussi, 1ère OS.

Enfin, félicitations à nos voisins Rennais qui sont devenus représentatifs sur la région Bretagne.

## RELAXE POUR LES 8 SYNDICALISTES DE GOODYEAR

La condamnation à de la prison ferme de syndicalistes CGT de Goodyear nous a révolté. Ils avaient participé à la retenue durant 30 heures, sans violence, de cadres de l'entreprise. Faute de plaignants, cette condamnation ne peut avoir été orchestrée que par Valls et consorts. Rien n'est trop beau pour faire plaisir au MEDEF. Plus de 150000 personnes ont déjà apporté leur soutien par pétition et des rassemblements ont lieu le 04 février.

Nous reproduisons, ci-après, l'un des appels unitaires à soutien émanant des Unions Départementales CGT – FO – Solidaires – FSU du Maine et Loire. Un tel appel unitaire est en cours en Loire Atlantique aussi.



Le mardi 12 janvier 2016, le Tribunal d'Amiens a rendu son jugement concernant nos huit camarades « ex Goodyear » poursuivis par le Procureur de la République pour « séquestration ». Le Procureur de la République a décidé de poursuivre nos huit camarades, alors même que l'entreprise avait abandonné toutes les plaintes.

Le juge a pris la décision de suivre le Procureur de la République en condamnant huit représentants des salariés de Goodyear à vingt-quatre mois de prison dont neuf mois fermes ! Avec cinq années de mise à l'épreuve. Pour la première fois depuis un demi-siècle, un gouvernement a demandé que soient requises des peines de prison ferme contre des syndicalistes pour avoir

participé avec les salariés à des actions en vue d'empêcher la fermeture de leur usine.

En même temps qu'ils préparent la suppression dans quelques mois de plus 1 000 articles du Code du travail, Hollande, Valls et Macron ont décidé de déclencher une répression sans précédent des syndicalistes qui luttent dans les entreprises.

Avec les huit condamnés de GOODYEAR l'exécutif veut faire un exemple. Comment peut-on condamner des salariés de cette entreprise qui se sont battus durant sept ans pour préserver leurs emplois et leur outil de travail. Pour rappel, à l'époque une commission d'enquête de l'Assemblée nationale a montré que la liquidation de l'usine d'Amiens Nord avait été délibérément organisée par le groupe industriel et qu'il n'y avait pas de raison économique aux licenciements. En clair, la direction a pris en otages 1 175 salariés de l'entreprise picarde, selon le mode opératoire qu'avaient déjà connu les salariés de Continental dans la même région.

C'est un véritable scandale et une atteinte grave aux libertés syndicales ! Cette condamnation s'inscrit dans un

mouvement sans répit de criminalisation de l'action syndicale, qui s'accroît jour après jour.

Après Les affaires judiciaires des « Cinq de Roanne », des « Cinq d'EDF-GDF », l'Inspectrice du Travail à Annecy poursuivie par Téfal et condamnée, de Chartres, du Havre, de Villefranche-sur-Saône, de la Caisse d'épargne de l'île de France, des salariés d'Air France mis en garde à vue, une nouvelle étape a été franchie avec ceux de Goodyear.

Le gouvernement porte une forte responsabilité dans la criminalisation de l'action syndicale. Cela confirme nos craintes depuis la promulgation de l'état d'urgence, sur le respect des libertés individuelles et collectives fondamentales.

Ces femmes, ces hommes, se voient aujourd'hui jugés, condamnés, stigmatisés, alors même que l'action collective, l'engagement citoyen est plus que jamais nécessaire pour défendre notre contrat républicain, l'égalité des droits et l'intérêt général.

S'engager et défendre son emploi n'est pas un crime, stop à la criminalisation de l'action syndicale et relaxe pour les 8 syndicalistes de Goodyear.



## Coup de tabac à Carquefou...

Dans le 1er numéro du Pépère Peinard nous vous informions de la fermeture de l'usine d'Impérial Tobacco (ex SEITA) à Carquefou. Des camarades de SUD Rail étaient présents aux côtés de leurs camarades de SUD-Tabac et d'autres organisations syndicales lors de différentes manifestations pour dénoncer cette fermeture injustifiée. L'usine qui accueillait 327 salarié-e-s s'est arrêtée, mais il restait une quarantaine de salarié-e-s protégé-e-s dont l'Inspection du Travail avait refusé le licenciement considérant que leur départ n'était pas économiquement justifié. Entre temps, des salariés

Suite et fin ?



licenciés avaient souhaité racheter des machines pour relancer une ligne de production. Mais la direction anglaise d'Impérial Tobacco avait préféré envoyer ces machines en Pologne ou à la casse...

En décembre 2015, la Direction du Travail, en opposition à ses inspecteurs du travail mais aux ordres du ministère du Travail, a validé ces licenciements. C'est ce que François Hollande appelle « inverser la courbe du chômage » !

## Des référendums syndicaux pour aider les patrons ?

C'est bien d'avoir des organisations syndicales qui signent à tout-va des accords de régression sociale (comme le travail du dimanche, etc.). Malheureusement pour nos patrons, si elles sont minoritaires, les accords peuvent être dénoncés. Encore une fois, le gouvernement veut leur venir en aide en permettant à ces amicales patronales d'organiser des référendums d'entreprises dont le résultat se substituera aux accords majoritaires. Il suffira pour cela que les patrons fassent un peu de chantage à l'emploi... C'était bien la peine de faire une loi sur la représentativité syndicale !



# L'Etat d'urgence ne doit pas cacher les tas d'urgences !

L'Union syndicale Solidaires qui a depuis le début de l'état d'urgence travaillé aux côtés des forces démocratiques et progressistes, qu'elles soient syndicales, associatives ou politiques pour dénoncer les abus inhérents à l'état d'urgence qui confère des pouvoirs supplémentaires aux préfets et au ministère de l'Intérieur.

Le pouvoir a interdit plusieurs manifestations, procédé à différentes arrestations et à de nombreuses gardes à vue de simples manifestant-e-s pour la justice climatique. Au lieu d'apporter des réponses aux revendications légitimes des mobilisations (manifestations citoyennes et écologistes dans le cadre de la COP 21, soutien aux réfugié-e-s, et plus globalement toutes les activités revendicatives dans le cadre d'une démocratie), le gouvernement a choisi la carte de la répression.

Mais les activités militantes ne sont pas les seules concernées : les interventions de la police sur soupçon ou dénonciation ont touché de nombreuses personnes sur le seul fait de leur religion ou origine supposée entraînant blessures, destructions de logements, de biens commerciaux, de lieux de cultes, reconduites à la frontières de personnes sans papiers, en attente de régularisation, vivant en France depuis longtemps, **sans aucun rapport avec le terrorisme.**

Aux côtés de la Ligue des Droits de l'homme, du Syndicat des Avocats de France, l'Union syndicale Solidaires a signé un appel unitaire « **Nous ne céderons pas** » porté par des dizaines d'associations et de syndicats **dénonçant à la fois les attaques sanglantes de Daesh contre l'humanité et la réponse autoritaire du gouvernement.** Ce cadre

unitaire a publié un second appel « **Sortir de l'état d'urgence** » que nous soutenons.

Pour l'Union syndicale Solidaires, il n'y a pas de « *choc des civilisations* » mais des pousse-au-crime qui attisent les haines. La société capitaliste est basée sur l'exploitation, l'exclusion, les discriminations, les inégalités, la misère... Certains captent la colère et/ou le désespoir ainsi créés pour les transformer en haine, capable d'amener des jeunes à



se faire sauter pour en tuer d'autres.

C'est intolérable, mais le gouvernement qui organise le désespoir populaire, les employeurs publics qui y contribuent très largement en créant toujours plus de chômage, les patrons qui vivent de la misère de celles et ceux qu'ils exploitent, n'ont pas de leçon à donner. Les mesures sécuritaires ne règlent rien : Vigipirate est en place depuis 30 ans. Ce sont des milliards qui auraient été plus utiles (y compris pour la sécurité collective) pour rétablir des services publics sur tout le territoire. **Lutter contre le terrorisme, c'est s'attaquer à ses racines** (comme le fondamentalisme religieux et les régimes politiques qui le soutiennent), à ce qui le nourrit (comme les guerres impérialistes, la misère, les inégalités et les injustices sociales), c'est refuser la peur qu'il veut instituer et les privations de liberté dont il est porteur.

L'état de guerre fait le jeu de toutes les forces réactionnaires qui l'utilisent pour construire une société toujours plus policière et prônent une « unité

nationale » qui rassemblerait exploités et exploités, fauteurs de guerre et victimes. Nous ne combattons pas pour la liberté et l'égalité aux côtés des ennemis de la liberté et de l'égalité.

**Notre réponse, c'est plus de solidarité, plus de justice sociale, plus d'égalité ici et au-delà des frontières.**

Nous savons que pour les obtenir, il nous faudra construire un rapport de force ! L'état d'urgence ne doit pas faire oublier toutes les luttes qui se déroulent actuellement pour la justice climatique et pour l'égalité sociale dans et en dehors des entreprises. **Les exigences sociales et revendicatives ne peuvent pas être effacées ou mises de côté après la barbarie que nous avons connue.**

**Nous combattons tous les fascismes qu'ils soient politiques ou religieux.** Les extrêmes-droites, fondamentalistes ou politiques, aux noms et pratiques différentes ont en commun leur vision totalitariste de la société. **Nous combattons pour la laïcité et contre toutes les discriminations et les amalgames.** Les extrêmes droites aimeraient nous dresser les uns contre les autres et exacerber les tensions communautaires : à nous d'y répondre par les progrès sociaux, l'égalité, ensemble, pour toutes et tous.

**Le gouvernement doit prendre des mesures d'urgence, oui, mais qui sont celles-ci :**

-  **un renforcement immédiat et massif des services publics,**
-  **un changement radical de la politique pénale** pour arrêter que les prisons soient des lieux de radicalisation,
-  **des mesures sociales fortes pour l'égalité réelle** pour que le « *vivre et travailler ensemble* » soit effectif.

*Le 13 novembre 2015, dans le cadre de l'état d'urgence, le gouvernement a interdit les manifestations sociales et politiques. Le 22 novembre à Paris, la police a tenté en vain d'empêcher une manifestation de soutien aux migrants appelée par divers partis, associations et syndicats (dont le nôtre). Après coup, la police s'est servie d'images de vidéosurveillance pour traduire 58 manifestant-e-s devant un juge pour « non respect de l'état d'urgence ».*

*Par contre, une semaine plus tôt (15 novembre), à Pontivy (56), une trentaine de gendarmes débonnaire*

## Deux poids, deux mesures.

*ont accompagné le défilé « anti-migrants » de 150 nazillons du groupe pseudo-indépendantiste ADSAV. Ces pandores n'ont rien trouvé à redire face aux slogans racistes tombant pourtant sous le coup de la loi, pas plus qu'ils n'ont bougé lorsqu'un passant - pas très « blanc » - a été lynché et que des opposant-e-s ont été agressé-e-s (une femme a eu les cheveux brûlés par un fumigène). Les victimes ont été secourues par les passants et des commerçants, pas par la maréchaussée qui « cherche » encore les coupables (qui ont récidivé impunément à Quimper récemment).*



## La déchéance, c'est maintenant !

Nous publions, ci-dessous le point de vue du philosophe François de Smet au sujet d'une revendication phare de l'extrême droite.



Depuis quelques semaines, un débat surréaliste s'est installé en France. Le président de la République et son gouvernement se sont enfermés dans une spirale infernale autour de la déchéance de nationalité pouvant frapper les auteurs d'attentats terroristes. Cette mesure spectaculaire, martialement promise par François Hollande devant le Congrès, divise la droite et la gauche, atterre les juristes, rencontre le plébiscite de l'opinion et récolte les applaudissements du Front National. La promesse impossible ? Permettre la déchéance de nationalité à ceux qui sont reconnus coupables d'avoir retourné leurs armes contre leur pays, par des actes de terrorisme, s'ils disposent d'une autre nationalité, et ce même s'ils sont nés français. Avec depuis, au vu de la levée de boucliers faisant remarquer que les binationaux deviendraient *de facto* citoyens de seconde zone, ce cruel dilemme : soit on crée deux catégories de Français – privilégiant symboliquement ceux qui ont plus de droits parce qu'ils ne sont que Français ; soit on démocratise ladite déchéance pour tous, afin de pouvoir en frapper n'importe quel Français, au risque de recréer des apatrides et de mettre la France en délicatesse avec les conventions internationales supposées empêcher la création d'apatrides. Qui aurait cru, il y a un an, que tel serait le niveau du débat politique en janvier 2016 ?

Passons rapidement sur l'inutilité concrète de la mesure, que le Premier ministre a lui-même qualifiée de symbolique. Chacun perçoit aisément que nul candidat kamikaze ne se verra freiné dans son action par la possibilité d'être déchu de sa nationalité – quelqu'un prêt à tuer au nom d'une cause n'a déjà plus d'autre appartenance que le territoire imaginaire inhérent à cette cause. Nous sommes donc en présence d'une mesure prônée délibérément et explicitement pour contrer les peurs et flatter les sentiments identitaires de la population autochtone, et dont l'impact de prévention sérieux est inexistant.

Cette mesure est désastreuse parce qu'elle élude que la nationalité n'est pas en premier lieu un lien de loyauté envers un Etat comme le serait la carte de membre envers un club : généralement non choisie, elle est la matérialisation administrative du statut d'être humain et de son appartenance à la communauté qui le voit naître. Une nationalité n'est pas seulement un lien administratif, sentimental et identitaire avec un pays. Elle constitue aussi, et surtout, ce qui fait de tous les êtres humains sur Terre les récipiendaires d'un bagage commun. Après la Seconde Guerre Mondiale, il avait été peu ou prou reconnu que les cas d'apatridie devaient être limités à tout prix. Car l'apatridie n'est rien d'autre qu'une forme de mort civile, qui a déjà été utilisée pour exclure de la communauté des individus n'ayant rien de terroriste. Ôter la nationalité ne se réduit pas à punir symboliquement un individu, c'est aussi lui ôter tous les droits qui vont de pair avec cette nationalité, en premier lieu le droit de participer à la vie publique et celui de résider librement sur le territoire.

Encore une fois, en pratique, cela n'empêchera nullement le moindre terroriste de dormir, lui qui s' imagine déjà appartenir à un ailleurs – sur Terre, dans un pseudo-califat, ou dans l'au-delà. En revanche, cela abîme l'universalité de la condition humaine

propre à la modernité et nous fait entrer dans un rapport de force identitaire souhaité par les fanatiques qui, en attaquant la France, attaquent précisément la nature universaliste de ses valeurs. [...] Lutter contre l'apatridie, c'était en finir pour de bon avec la mort civile de l'Ancien Régime, par laquelle certains étaient privés de tout droit en punition de leur forfait. Car, comme cela a pu être mis en exergue bien plus tard dans le débat sur l'abolition de la peine de mort, il est humaniste de considérer qu'on est un être humain avant d'être un terroriste ou un assassin, même si c'est là, on le concède, un effort moral douloureux à accomplir ; et que cette appartenance au genre humain, au lieu de se voir naïvement refoulée par la mise à mort ou la déchéance de nationalité, doit être reconnue comme faisant partie intégrante du problème. C'est le fait que les assassins soient des êtres humains qui rend moralement injustifiable de les tuer comme ils tuent ; c'est leur appartenance à une nation de droits et devoirs qui rend moralement injustifiable de les déchoir de leur nationalité comme si cela allait régler quoique ce soit. Comme s'il suffisait que le monstre ne soit pas français, belge, marocain ou syrien pour qu'il ne soit plus humain. Vouloir sortir les monstres de la nationalité, c'est vouloir les sortir de l'humanité qui, pourtant, nous relie à eux. C'est refuser de voir le problème en face. C'est préférer la facilité du symbole au travail de terrain. C'est tomber, par faiblesse, dans le piège de tous ceux qui véhiculent des visions manichéennes du monde, entre choc des civilisations, radicalisme religieux ou préférence nationale.

Bien sûr, la mesure rencontre un large plébiscite des citoyens. Comme la peine de mort jadis. Comme toute réaction populaire devant une menace ressentie – à juste titre – comme existentielle. Il ne fait guère de doute que si on posait aujourd'hui par sondage la question du recours à la torture ou à l'exécution sommaire contre les terroristes (et, pourquoi pas, demain contre les meurtriers), l'adhésion serait là aussi spectaculairement large. Cela n'en ferait pas pour autant des mesures justes sur un plan humain, moral, selon une perspective devant dépasser la douleur incommensurable de l'événement.

Il existe en France depuis quelques années une étrange religion républicaine qui se cherche sans cesse de nouvelles incarnations, de nouvelles processions, de nouvelles épiphanies pour prouver son existence auprès de ses fidèles. L'éphémère Ministère de l'identité nationale en était une. La déchéance de nationalité, pour tous ou non, en est une autre. Il est normal que dans les temps obscurs, l'être humain désemparé tente se parer de ses dernières certitudes. Mais dans la mécanique politique infernale dont elles ne peuvent désormais, sauf retournement, sortir sans perdre soit la face soit l'honneur, les autorités françaises risquent surtout d'envoyer un message destructeur. Là où l'idéal de la République était de porter des idéaux à vocation universelle, de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen à «Je suis Charlie», elle s'expose à devenir pour de bon, sur fond d'une surenchère matamoresque et un rien délirante, une nation aussi borgne que les autres. Une nation repliée sur ses peurs, enfermée dans les petites haines bien triviales vers lesquelles, avec mortifère jubilation, la poussent les terroristes.

François de Smet est l'auteur de *Reductio ad hitlerum* (PUF, 2014).



A peine les derniers feux de la COP21 éteints, Manuel Valls le matamore repartait au combat pour imposer un aéroport inutile, polluant et coûteux à Notre Dame des Landes. Dans son sillage, le ban et l'arrière ban des politiciens locaux (du PS au FN), avec en tête le chouan Retailleau et les représentants du patronat insistaient d'une même voix : « *il faut évacuer la ZAD !* ». Tout était bon pour se justifier auprès du bon peuple, dans les colonnes d'une presse locale toute acquise. Pour eux, les recours sont épuisés et rejetés. La ZAD serait un coupe-gorge. Pour cela, un incident datant de 2013 a été remis en avant et présenté comme s'il avait eu lieu hier. C'était d'ailleurs comique de voir « *Monsieur not' Maître* » du conseil régional venir saluer un pétitionnaire anti-ZAD, furtivement sur le parking de la poste de Notre Dame des Landes, sans la présence d'élus du bourg mais accompagné de nombreux journalistes... Hélas pour eux, tous les recours ne sont pas épuisés, il y a toujours un contentieux avec les instances européennes, de nouvelles espèces protégées ont été découvertes sur le site et les opposant-e-s (Associations, Paysans et zadistes) sont plus uni-e-s que jamais !

L'année 2016 a donc commencé par une nouvelle demande de VINCI d'expulser les occupants historiques de la ZAD (11 habitations et 4 exploitations agricoles). VINCI entendait obtenir des astreintes très lourdes et la saisie des matériels agricoles et du cheptel pour forcer les habitants légaux à partir rapidement et ainsi ouvrir le champs libre à une intervention armée contre les occupants dits « illégaux ».

L'audience d'expulsion étant fixée le 13 janvier, les anti-aéroport ont dû appeler en catastrophe à une manifestation sur le périphérique nantais le samedi 09 janvier. L'objectif étant qu'au minimum la demande d'expulsion soit repoussée à la fin des recours comme promis par Hollande.

La manifestation du 09 janvier a été un grand succès avec près de 20000 manifestant-e-s et 500 tracteurs qui ont arpenté le périphérique nantais. Ainsi la capacité de mobilisation des opposants était largement démontrée. A l'issue de la manifestation, le collectif COPAIN qui regroupe diverses organisations paysannes dont la Confédération

# Les folles journées de Nantes

Paysanne, a décidé de rester sur le pont de Cheviré avec une petite centaine de tracteurs et un demi-millier de manifestants et ce, jusqu'à ce que Hollande s'exprime. Il ne s'est pas exprimé, mais sa réponse est arrivée sous la forme de 500 CRS et gendarmes mobiles lourdement armés, accompagnés d'ambulances ce qui démontrait clairement leurs intentions. Déçus sans doute que les manifestants aient décidé de quitter les lieux sans résister, les policiers leur ont balancé copieusement des grenades lacrymogènes et les ont arrosés avec un canon à eau alors qu'il pleuvait abondamment (quel gaspillage!).



Le lundi 11 janvier, des paysans ont organisé des barrages filtrants avec leurs tracteurs dans le département de Loire Atlantique, toujours pour faire pression sur le pouvoir. C'est en rentrant à leurs fermes que trois d'entre eux ont été pris à partie par des gendarmes (l'un des paysans a été piétiné par un pandore alors qu'il était à terre) et c'est pour avoir refusé d'obtempérer qu'il sont poursuivis en justice (par contre, bizarrement, pas le gendarme...).

Le lendemain, des opposant-e-s ont tenté d'organiser une opération escargot sur le périphérique nantais. Finalement, la circulation a bien été perturbée, mais par la police qui était en nombre sur les bords de la chaussée. Comme leurs véhicules n'arboraient pas d'autocollants de la FNSEA ou de « taxis (ou buralistes...) en colère », une trentaine de conducteurs ont été placés en garde à vue et sont poursuivis pour « entrave à la circulation » ; certains se retrouvent avec leur véhicule en fourrière au moins jusqu'au 24 février.

Le 13 janvier, ils étaient encore plus de 2000 à soutenir les habitant-e-s historiques de la ZAD. Leurs avocats ont fait valoir que les habitant-e-s ne pouvaient pas être expulsés durant l'hiver (il y a des enfants et des personnes âgées

dans les familles expulsables) et qu'aucun calendrier des travaux pour l'aéroport n'étant fixé, il n'y avait aucune urgence.

Le rendu du jugement a eu lieu le 25 janvier. L'expulsion a été ordonnée, mais sans astreinte financière, ce qui est une demi-victoire. Les habitant-e-s ont deux mois pour partir. Les exploitations agricoles sont expulsables sans délai. Bien-sûr tout le monde reste et ils sont assurés que toute tentative de les virer mettra le feu dans la campagne. Pour bien le faire comprendre, un millier de personnes sont venues sur la ZAD fin janvier pour réaliser de nouvelles constructions pour faire de la zone un lieu de vie durable.

En refusant de faire expulser les habitant-e-s au moyen d'astreinte financière, le juge a clairement dit que c'était aux politiques de prendre leurs responsabilités. Nous savons que le maniaco-répressif Valls a choisi l'affrontement, le nombre d'arrestations et de procès le montre. A l'opposé, la ministre de l'environnement ne cache pas son opposition à ce projet démentiel d'aéroport. Hollande est sensé trancher. Il a déjà démontré que son état d'urgence était davantage orienté sur la répression de mouvements sociaux. Mais à Notre Dame des Landes, il est assuré que toute intervention policière ou militaire fera l'objet d'une large résistance populaire encore plus forte qu'en 2012.

*L'union syndicale Solidaires 44, dans la lutte depuis le début contre l'aéroport de NDDL a été rejointe par la CGT et par la FSU pour dénoncer les conséquences que pourrait avoir ce projet inutile sur l'emploi en Sud-Loire et pour craindre un carnage que pourrait provoquer une tentative d'évacuation de la ZAD.*

*Les trois syndicats se sont exprimés pour soutenir les opposant-e-s menacé-e-s d'expulsion et demander une étude indépendante et sérieuse sur le développement de l'aéroport actuel de Nantes-Atlantique.*

**Réservez votre journée !**

**Le 27 février 2016**

**MOBILISATION NATIONALE**

**Pour l'abandon définitif du projet d'aéroport**

**Les modalités seront bientôt précisées.**

Dans le « *Pépère peinard* » n°5, nous évoquons l'arnaque des Partenariats Public – Privé en s'appuyant sur l'exemple de la LGV Tours Bordeaux. Il semble bien que la poule aux œufs d'or aura un goût de soupe à la grimace...

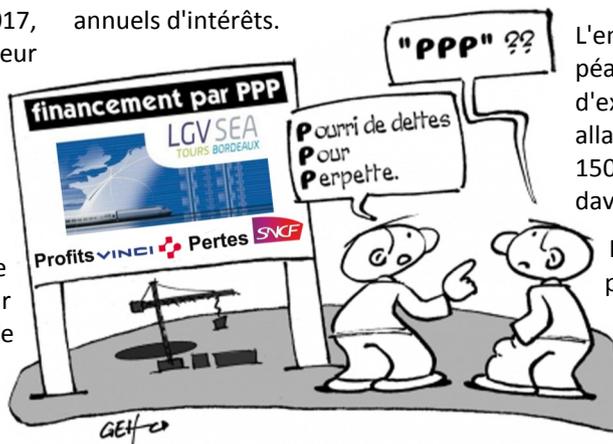
Les banques du concessionnaire Lisea, qui exploitera la ligne à grande vitesse Tours-Bordeaux à partir de l'été 2017, ont fait connaître le 26 novembre leur décision de suspendre leur versement au consortium mené par Vinci pour obtenir davantage de dessertes, en raison « *des risques qui pèsent sur la pérennité du projet* ».

Le pool bancaire estime qu'avec une moyenne de 16,5 allers-retours par jour à l'ouverture de la ligne telle qu'arrêtée par le gouvernement, les perspectives de revenus commerciaux du consortium ne sont pas assurées pour qu'il puisse rembourser les intérêts de la dette qu'il a levée pour construire la ligne.

Un degré de plus a été franchi dans le bras de fer avec la SNCF et l'État

actionnaire, avec comme témoins des élus régionaux et locaux.

Clairement, il s'agit de faire pression sur la sphère publique pour qu'elle révisé ses plans et porte les fréquences à 19 allers-retours. Les banques estiment qu'avec ce seuil, Lisea peut être en mesure de rembourser ses 250 millions d'euros annuels d'intérêts.



Le médiateur nommé par la compagnie ferroviaire, Jean Auroux, avait proposé en juin 13 allers-retours directs par jour. Trop peu aux yeux d'Alain Juppé (maire de Bordeaux) et Alain Rousset (président

du Conseil régional d'Aquitaine) qui en demandaient respectivement 19 et 17.

Fin octobre, le secrétaire d'État aux Transports avait finalement tranché pour 16,5 rotations quotidiennes. Encore trop peu, semble-t-il, au goût du consortium bancaire, composé de 13 établissements, dont cinq français.

L'ennui, c'est qu'avec davantage de péages à acquitter, le déficit d'exploitation de la SNCF pour ses TGV allant vers le Sud-Ouest - au minimum 150 millions d'euros - va se creuser davantage.

Pour l'instant, ce partenariat public-privé que les responsables politiques nationaux locaux avaient présenté comme une recette miracle gagnant-gagnant est un modèle perdant-perdant. Si le scénario de la faillite de Lisea se concrétise, d'un côté, le consortium perdra ses fonds propres ; de l'autre, l'État, via SNCF Réseau héritera de la dette levée par Lisea ainsi que d'une ligne dont l'exploitation sera une mauvaise affaire financière.

## Restrictions ferroviaires

Dans un contexte de restrictions budgétaire, le Conseil Départemental de la Sarthe a décidé réduire ses dépenses d'investissement. C'est ainsi qu'est remise en cause une subvention d'un million d'euros prévue pour financer la création d'une halte ferroviaire pour l'université et l'hôpital du Mans.

Pourtant cette halte, tant attendue, est indispensable pour le nord et l'est de l'agglomération mancelle.

Reste plus pour les étudiant-e-s et les malades manceaux à demander un autocar à Macron...

## Gares : la généralisation des portiques jugée irréaliste

Les sénateurs estiment impossible la généralisation des portiques souhaitée par Ségolène Royal. Ils préconisent à la place des contrôles aléatoires, réalisés avec du matériel mobile.

Les deux textes ont, dès aujourd'hui, un certain nombre de points en commun : parmi les quinze propositions présentées par les sénateurs, plusieurs ont déjà été validées par les députés, comme la possibilité qui serait offerte aux services de sécurité de la RATP et de la SNCF de procéder à des contrôles de bagages, de refuser l'accès au train en cas de refus des passagers concernés, ou de pouvoir travailler en civil.

La contribution la plus originale du rapport d'information concerne les portiques de sécurité semblables à ceux utilisés dans les aéroports, que Ségolène Royal verrait bien dans toutes les gares du pays. La ministre de l'Ecologie, qui a également la tutelle sur les transports, a réclamé leur installation sur les quais permettant d'accéder aux trains Thalys gare du Nord à Paris et à Lille. Lors de leur inauguration, le 17 décembre, elle assurait qu'« *il n'y a pas de raisons qu'on ne sécurise que le Thalys : tous les TGV, les trains nationaux* » peuvent être concernés, tout comme « *les TER pour lesquels les régions peuvent parfaitement en installer* ».

Scepticisme des experts Cette posture, qui laisse sceptiques tous les experts, est éteinte par les deux rapporteurs (LR) du rapport sénatorial.

« *Personne ne juge réaliste l'hypothèse d'une reproduction à l'identique du système de sécurité aéroportuaire, conçu pour un trafic beaucoup plus faible de passagers et intégré au stade même de la conception des aéroports* », écrivent-ils. Le manque d'espace dans les gares et les métros et la densité nettement plus élevée de voyageurs rendent l'installation de ces portiques « *physiquement impossible* », et celle-ci « *allongerait en outre de façon considérable le temps de trajet des usagers* ».

Au passage, les deux sénateurs ont affirmé que « *les autres pays desservis par le Thalys ne sont pas favorables à l'installation de portiques dans leurs gares pour contrôler l'accès à ces trains, ils nous l'ont dit* », ce qui fait que l'installation faite en France « *ne sert à rien* ».

Alors qu'à SUD Rail nous ne cessons de défendre le rôle et les fonctions des contrôleurs dans tous les trains, le rapport préconise « *la réalisation de contrôles aléatoires, au moyen de portiques déplaçables* », sur l'ensemble du réseau. Ce qui serait, selon les parlementaires, plus supportable par les passagers et créerait un climat d'incertitude pour les terroristes, « *à un coût raisonnable* » !



Dans l'équipe de rédaction du « Pépère peinard », nous sommes sensibles à la situation des migrant-e-s jeté-e-s sur les routes par la misère et les guerres et nous rageons de les voir s'entasser comme dans une nasse autour de Calais ou de Grande Synthe. Nous savons que ce qui nous différencie d'eux c'est, notamment le hasard de notre lieu de naissance et de calendrier, le capitalisme semant la guerre et l'exode, ici et là, au gré de ses secousses. C'est pourquoi nous revenons une fois encore sur ces miséreux pleins d'espoir d'une vie meilleure outre-Manche.

## Les nuits sous les bombes lacrymogènes dans la « jungle » de Calais.

Un feu d'artifice de gaz lacrymogène. Depuis fin 2015 la « jungle » de Calais est arrosée de grenades par les CRS plusieurs nuits de suite. Sur un petit film de sept minutes mis en ligne par le groupe **No Border** « *Calais Migrant Solidarity* », on y distingue les cabanes du bidonville, côté rue des Garennes et chemin des Dunes, plongées dans un nuage de gaz, dans la lumière blafarde des lampadaires de la rocade. On entend des cris, des applaudissements, des rires de la centaine d'exilés qui tentent d'en découdre avec les forces de l'ordre.

Certains migrants, parfois très jeunes, retournent les grenades à l'envoyeur ou jettent des pierres. Pour ces jeunes hommes afghans et kurdes qui en ont vu d'autres, désespérés de ne pouvoir passer en Angleterre après des mois de tentatives, on dirait un jeu. On aperçoit des averses d'étincelles quand les grenades touchent les toits des cabanes. Certaines grenades sont envoyées à tir tendu (voir à le film à 6'55"). Dans ces cabanes, il y a aussi des gens qui dorment, des femmes et des enfants, surtout dans la zone la plus proche de la rocade, où se trouvent de nombreuses familles kurdes d'Irak.

« *En ce moment, c'est toutes les nuits* », raconte Mehdi, un Iranien qui ne participe pas aux heurts. « *Tout le monde mange du gaz. Les calmes et les énervés. Les familles qui n'ont rien demandé à personne, comme les autres* ». Il estime à une centaine le nombre de grenades

jetées chaque nuit. On avait rencontré ces familles en novembre, dans le carré des Kurdes. Elles racontaient comment des tentes avaient pris feu à cause des grenades. Une femme expliquait que son fils de 4 ans respirait avec difficulté à cause des gaz. Pour un activiste No Border qui veut rester anonyme, cette stratégie qui consiste à arroser tout le monde relève de la « *punition collective* ». « *La nuit, la jungle est en état de siège. La police bloque les gens. En retour, ces jeunes qui viennent de pays en guerre le vivent comme un jeu. C'est tragique* ». Les No Border annoncent



deux blessés au visage.

Selon le groupe No Border « *Calais Migrant Solidarity* », dans la nuit du 4 au 5 janvier, les migrants avaient répondu à une provocation d'un groupe d'extrême droite contre les exilés aux abords de la jungle. La nuit suivante, le scénario est plus classique : des exilés tentent de ralentir le trafic sur la rocade portuaire pour créer un embouteillage et tenter d'entrer dans les camions, comme le font les plus hardis de ceux qui n'ont pas les moyens de payer les milliers d'euros que coûte désormais le passage. Ils jettent

des rondins de bois et des poteaux métalliques sur le trajet des camions. Réaction policière : repousser les exilés jusqu'à l'entrée de la « jungle » et bombarder de grenades lacrymogènes la jungle elle-même. Résultat, le bidonville est plongé dans un épais brouillard qui brûle les yeux et la gorge de tous. Les quelque 100 exilés excités, et les milliers d'autres.

La préfecture du Pas-de-Calais, à qui on a demandé de commenter la vidéo, a répondu par écrit : « *Cette vidéo présente une vision tronquée des événements. Les réactions des forces de l'ordre que l'on peut voir sur la vidéo étaient des réponses à des tentatives de blocage de la rocade portuaire* ». Étonnante réponse : à l'image, ce sont les cabanes et les tentes du bidonville qui sont bombardées de grenades lacrymogènes, pas la rocade portuaire. Comme si ceux qui y vivent, y compris des hommes, femmes, et enfants endormis, n'existaient pas.

Entre 4 000 et 7 000 personnes vivent dans la « jungle » de Calais, selon les sources. La préfète a annoncé lundi qu'elle souhaitait faire descendre ce chiffre à 2 000. Elle souhaite faire démanteler les cabanes du bidonville, à mesure que se remplit une aire de bungalows chauffés, pour 1 500 personnes, un « *camp humanitaire* », qui a ouvert lundi 11 janvier. On construit un « *camp humanitaire* » le jour, et on arrose la jungle de lacrymogènes la nuit.

*Article tiré de la presse locale*

*Samedi 23 janvier, 3000 migrants, réfugié-e-s de la « jungle » et d'ailleurs, membres de mouvements de solidarité de Calais et sa région et d'autres villes, militant-e-s, venus d'Angleterre, de Belgique et d'Allemagne ont manifesté à Calais.*

*C'était la plus grosse mobilisation sur ce sujet ayant eu lieu à Calais. Au même moment, des manifestations du même type ont eu lieu à Evros à la frontière entre la Grèce et la Turquie, et à Lampedusa.*

*Malgré quelques provocations, très peu nombreuses, de l'extrême droite – on a vu les images de ce militant néo-nazi de « Sauvons Calais » sortant sa carabine – la manifestation a eu le visage de la détermination et de la solidarité. La confiance transmise par cette magnifique manifestation a amené des*

*centaines de migrantes et de migrants à décider d'obtenir ce qu'ils revendiquent légitimement : leur liberté de circulation.*

*Après la fin de la manifestation, débordant les forces de police, ils et elles ont manifesté jusqu'au port pour tenter d'embarquer sur un bateau. Plusieurs dizaines ont même réussi à entrer sur un ferry à quai avant d'être refoulé-e-s.*

*A l'issue de cette manifestation, trois italiennes venues pour apporter leur soutien au réfugié-e-s ont été arrêtées et placées en camp de rétention avant une expulsion du territoire. Pourtant, faisant partie d'un pays de l'espace Schengen, elles ont pourtant la liberté de circulation. Encore une des conséquences de l'état d'urgence...*



## Ouverture du nouveau bureau de la Poste en gare du Mans.

Un événement... Les travaux de la gare du Mans et des lignes de tramways avaient entraîné la destruction du bâtiment de la poste et la suppression de son centre de tri, tout près du service des Bagages SNCF et de la Caisse principale (eux aussi disparus). Ce transfert « provisoire » du bureau de la poste date d'une dizaine d'années et un nouveau local en gare, à côté de l'arrêt du tramway, était disponible. Il a enfin été acquis par la Poste et devrait ouvrir le 18 mars 2016, avec des distributeurs automatiques, mais pas plus - si ce n'est encore moins d'agents - qu'au bureau de la rue du Père Mersenne.

## Les cheminots font grève en Europe

Entre fin novembre et fin janvier derniers, plusieurs mouvements de grève ont affectés les réseaux ferroviaires en Italie à l'appel des syndicats de base (USB, CAT et CUB), puis en Espagne à l'appel de la CGT, en Grande Bretagne entre l'Ecosse et Londres à l'appel du syndicat RMT et enfin en Belgique à l'appel de la CGSP et de la CSC. Partout, les raisons de lutter se rejoignent : suppressions d'emplois, productivité accrue, conditions de travail dégradées, sécurité ferroviaire en berne, salaires bloqués, service public abandonné. Bref, leurs patrons sont du même moule que les nôtres donc leurs revendications sont semblables à celles des cheminot-e-s de la SNCF et d'autres sociétés ferroviaires.

Alors, à quand une mobilisation coordonnée de tous les cheminot-e-s à l'échelle européenne ? Cela marquerait les esprits de nos patrons et cela gagnerait en efficacité.

## Agent qualifié de service public ?

### Non : factotum !

À la SNCF, les agents se voient confier des tâches de plus en plus éloignées de leur métier, sous prétexte d'apporter de nouveaux services aux « clients », à l'image de ces contrôleurs qui devraient offrir le café aux abonnés qui auraient subi trop de retard de trains.

Cette situation nous rappelle la réforme des PTT et les différentes fonctions imposées : Poste/France Télécom sous Paul Quilès en 1990 qui peut se comparer avec l'éclatement de la SNCF en 3 EPIC issue de la loi d'Août 2014. L'exemple de la Poste et des nouveaux services proposées aux facteurs, ne serait-il un bel exemple pour la SNCF ?.. Collecteurs de papiers et cartons à recycler, livreurs de médicaments de la pharmacie du coin ou même de livres, de DVD de la médiathèque... La Poste est candidate pour l'organisation d'exams du Code de la Route, suivant ainsi les préconisations de Macron. Enfin, comme le précise Didier Raynaud de SUD PTT, d'autres solutions encore plus fantaisistes sont à l'étude. C'est ainsi qu'un facteur détaché chez « Animaléo » devra tout simplement avoir la garde des chiens !..



## Les affaires sont les affaires...

L'Iran est devenu, ces derniers temps, très tendance. Après le dégel des relations diplomatiques avec ce pays, le président iranien a pu venir à Paris pour faire ses courses. Valls en a profité pour lui présenter ses amis, au MEDEF. Parmi eux, Guillaume Pépy, président de la SNCF qui a annoncé qu'il apporterait « son soutien au projet de restructuration du chemin de fer iranien ». Il a annoncé aussi des « jumelages de gares françaises et iraniennes ». Pépy veut-il importer les méthodes de dialogue social des dirigeants iraniens ? Là-bas les syndicats sont interdits, les syndicalistes arrêtés et on pend 10 personnes par semaine !

Les droits de l'homme, les dirigeants SNCF s'en balancent. Nous syndicalistes, nous préférons nous jumeler avec les syndicalistes iraniens pourchassés.

CROYEZ-EN MA GRANDE EXPERIENCE...

LE MONDE N'EST PAS FAIT POUR LE PARTAGE



## Répartition des richesses

Rémunération des patrons du CAC 40 : + 6%, soit 4 210 000 € annuels en moyenne...

2016 : augmentation du SMIC : + 0,6%, Soit + 6 € mensuels net...

## La retraite à 70 ans !

En catimini, le gouvernement veut faire passer l'âge de départ en retraite à 70 ans pour les 47 dirigeants des entreprises et organismes publics, dont Pépy. Pas un n'a protesté contre cette réforme...

C'est vrai qu'ils ne mouillent pas souvent la chemise, encore moins la perdent et question pénibilité, ce sont plutôt eux qui sont pénibles.

Ces dirigeants vont ainsi pouvoir se faire des couilles en or un peu plus longtemps.

**51,5%** Une enquête réalisée par le CEVIPOF au

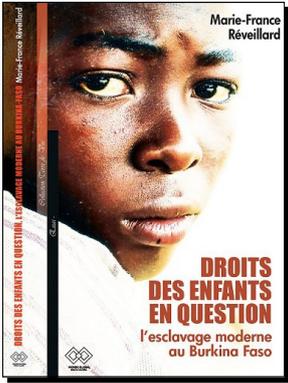
moment des dernières élections régionales a révélé que 51,5% des policiers et militaires avaient l'intention de voter pour le Front National.

Que Marine Le Pen s'auto-congratule, Valls lui forme déjà sa milice.

Comme prévu la 2ème salle de classe dans le village de Koaré est sur le point d'être construite. En effet nous sommes pratiquement en possession des 8000€ nécessaire à ses travaux, grâce aux dons que vous nous avez adressés. Alors n'hésitez pas, une fois encore, à nous aider en adressant un chèque libellé à l'ordre de « UFR SUD-Rail » avec au dos la mention

« Burkina Faso ». Cela se fait déjà sur plusieurs syndicats nous souhaitons que notre région suive cet exemple. Nous vous remercions de votre aide.





**Des gigantesques plantations aux périlleuses mines aurifères en passant par les maisons closes et les écoles coraniques, le Burkina Faso ne compte plus son lot d'enfants-esclaves.**

Réputé mondialement pour son festival de cinéma panafricain (Fespaco), le pays des hommes intègres révèle pourtant une réalité plus sombre, celle de la traite des enfants qui en fait aujourd'hui l'un des principaux pourvoyeurs de main-d'œuvre infantile dans la région. Pire encore, certains trafiquants n'hésitent pas à s'appuyer sur les traditions locales afin de légitimer leurs actes.

Préoccupé par ce phénomène, le gouvernement burkinabè a lancé en 2004 un plan d'action national de lutte contre le trafic interne et transfrontalier des enfants ? L'Etat s'est-il vraiment donné les moyens de sauver ses enfants ? Victimes et « bourreaux », acteurs associatifs locaux et représentants d'ONG, chefs religieux ou ministère public, chacun tentera ici d'apporter ses propres éléments de réponse.

Journaliste d'origine guinéenne, Marie France Réveillard voyage régulièrement en Afrique de l'Ouest depuis une dizaine d'années et publie aux Éditions Nouvelles Monde Global, son premier ouvrage « Droits des enfants en question, l'esclavage moderne au Burkina Faso », nouvelle édition revue et corrigée, fruit d'une enquête réalisée sur tout le territoire entre 2008 et 2009.

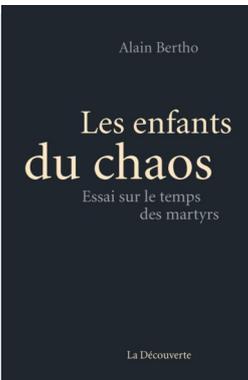
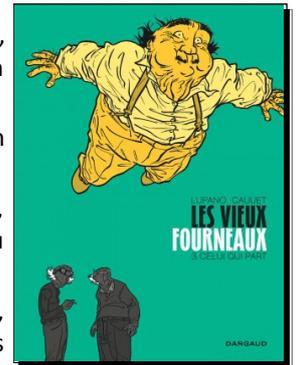
Après deux albums en 2014, dont nous vous avons parlé dans le « *Pépère peinard* » n°4, voici le troisième tome, très attendu, des Vieux Fourneaux !

Quel rapport entre une vieille chouette et une douzaine d'œufs. A priori aucun, sauf peut-être pour Mimile, Antoine et Pierrot ! Comme quoi, même soixante ans après, le passé peut, tel un boomerang, vous revenir en pleine gueule et, alors, les vieux coqs se mettent à jouer les poules mouillées...

Dans cette troisième fournée de pérégrinations tragico-comiques, ces septuagénaires sont toujours bien décidé à mordre la vie (du moins ce qu'il en reste) à plein dentier.

Après avoir suivi les états d'âme d'Antoine jusqu'en Toscane puis découvert les jeunes années de Pierrot, voici que Wilfrid Lupano s'intéresse à la jeunesse de Mimile, alias la Biouche... ou la Bûche sans l'accent du bush !

Se jouant des histoires personnelles, le scénariste aborde des sujets plutôt sérieux tels les délocalisations, l'urbanisation, l'engagement social, les abeilles ou l'occupation... et avec d'humour, assène certaines vérités notamment sur les babies devenus papy boomers.



« Il n'y a que les martyrs pour être sans pitié ni crainte et, croyez-moi, le jour du triomphe des martyrs, c'est l'incendie universel ». Cette sombre prophétie de Jacques Lacan en 1959 décrirait-elle le monde des années 2010 ? Les guerres qui ravagent le Moyen-Orient menacent-elles d'aspirer toutes les désillusions politiques et les révoltes désespérées de la génération qui vient ? La « radicalisation de l'Islam » est-elle à l'origine de ce drame et des actions terroristes dans le monde entier ?

Alain Bertho déplace les cadres d'explication habituels. Il montre que le chaos qui pointe est très loin d'avoir le djihad pour seul moteur : c'est d'abord l'ébranlement de la légitimité des États par la mondialisation, la crise généralisée de la représentation politique, la recherche d'une légitimité sécuritaire par les puissants qui ont fait le lit de la violence du monde. Et qui expliquent pourquoi, depuis les années 2000, se multiplient sur tous les continents des émeutes et des attentats aux motivations multiples.

Quand la fin du monde semble à nombre de jeunes plus crédible que la fin du capitalisme, la révolte tend à prendre les chemins du désespoir et du martyr. La clôture de l'hypothèse révolutionnaire a ainsi ouvert la voie à la rage des enfants perdus du chaos politique et humain de la mondialisation néolibérale. Toutes les polices et les armées du globe ne pèseront guère devant cette fascination de la mort. Seul peut y répondre l'espoir collectif en un autre possible, fondé sur une nouvelle radicalité tournée vers l'avenir. Ses prémisses sont là, partout dans le monde. L'enjeu est de les faire grandir.

**Alain Bertho**, anthropologue et professeur à l'université Paris-8, consacre ses travaux depuis 1990 aux mobilisations urbaines et aux émeutes, en France et dans le monde.

En ces temps d'état d'urgence, on peut se reconforter en réécouter les chansons de Dominique Grange, notamment « *A bas l'état policier* » présent dans son disque « *notre longue marche* » qui rassemble des enregistrements de chants de luttes, dont certains ont eu leur succès dans les cortèges de mai 68 et des années suivantes.

Dominique Grange aurait pu être l'une des « *pop-stars* » du show-biz des années soixante et faire plutôt la Une de « *Salut les Copains* » aux côtés des ses consœurs telles Sheila, Françoise Hardy... Elle a préféré chanter pour tou-te-s les opprimé-e-s en résistance, ce qu'elle continue à faire aujourd'hui.



L'équipe de la liaison régionale Retraitées  
 José Chinarro - Dominique Constant - Rémy Florenty  
 Gérard Gardelle - Alain Giardina - Yves Lamare  
 Jean Claude Lemaître - Jean Claude Surand - Martial Thiébaud

